Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2
Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2023 pour l'entrée en : Diplôme d'Etat en Santé mention Formations paramédicales: Parcours Psychomotricité

Sur proposition de Jacques LUAUTE Directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation (ISTR); pour l'année universitaire 2023/2024 est ainsi composée :

Jury **de 1ère ANNÉE** sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
VONSENSEY TIPHAINE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
JUILLARD AURORE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MORIN BASTIEN	Enseignant contractuel	UCBL
TANCRAY CHRISTIANE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
VONSENSEY RAPHAEL	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Le Directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation (ISTR) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 13/12/2022

Le Président de l'Université Lyon 1
Frédéric FLEURY